

"A. BONCHAT SERVICES"

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 euros
Siège Social : 7 rue Léon Renault
93260 LES LILAS

R.C.S. BOBIGNY 912 932 704

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

Du 30 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre,
Le 30 juin à quatorze heures.

Je soussignée, **Marie France BONCA**, agissant en qualité de Présidente et seule associée de la S.A.S.U A. BONCHAT SERVICES, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- l'approbation des comptes ;
- l'affectation du résultat de l'exercice.

Décision N°1 – Approbation des comptes

L'associée unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Décision N° 2 – Affectation des résultats

L'associée unique prend acte que le résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 fait apparaître un bénéfice de 225 € (deux cent vingt-cinq euros). Elle décide de l'affecter comme suit :

- au compte « **REPORT A NOUVEAU** », qui après affectation, affichera un solde créditeur de :

$$75,00 \text{ €} + 225 \text{ €} = 300,00 \text{ €}$$

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès- verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

"A. BONCHAT SERVICES"

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 euros
Siège Social : 7 rue Léon Renault
93260 LES LILAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 juin 2023
AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023

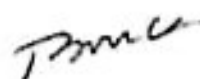
DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique prend acte que le résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 fait apparaître un bénéfice de 225,00 € (deux cent vingt-cinq euros). Elle décide de l'affecter comme suit :

- au compte « **REPORT A NOUVEAU** », qui après affectation, affichera un solde créditeur de :

$$75,00 \text{ €} + 225 \text{ €} = 300,00 \text{ €}$$

La Présidente,
MF. BONCA



A. BONCHAT SERVICES

7 Rue Léon Renault
93260 Les Lilas
☎ : 06.75.26.56.77
SAP 912 932 704 R.C.S. Bobigny

Désignation de l'entreprise : ABS
Adresse de l'entreprise : 7 rue Leon Renault
93260 LES LILAS
Numéro SIRET : 912 932 704

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
Durée de l'exercice précédent : 12

Codex APE : 8130Z Arrêté des calculs 31/12/2023

Déclaration souscrite en		Exercice N, clos le :		N-1	
Francs ☐ A7 Euros ☒ A8 X		31/12/2023		31/12/2022	
cocher obligatoirement une case		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net N 3	Net N-1 4
Capital souscrit non appelé (0)	AA				
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB	401	AC	401	401
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes et immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terres	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Install. techniques, matériel et outill. industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	4 133	AU	1 014	3 119
Immobilisations en cours	AV		AW		3 119
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL (0)	BJ	4 534	BK	1 014	3 520
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 927	BW	3 927	
CRÉANCES					
Clients et comptes rattachés (3)	BX	4 319	BY	4 319	2 731
Autres créances (3)	BZ	1 025	CA	1 025	429
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF	280	CG	280	2 303
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	-2 500	CI	-2 500	
TOTAL (0)	CJ	7 051	CK	7 051	5 463
Charges à répartir sur plusieurs exercices (10)	CL				
Primes de remboursement des obligations (11)	CM				
Ecart de conversion actif (12)	CN				
TOTAL GENERAL (0 à V)	CO	11 584	1A	1 014	10 570
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'1 an des immo. financières	CP	(3) part à plus d'1 an	CR
Classe de réserve de précaution :	Immobilisations :	Stocks :		Ordonances :	

Désignation de l'entreprise : ABS

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (Dont versé :)	DA	2 685	4 185
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD		
Réserves assurantielles ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale fluctuation des cours) B1	DF		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales...) FJ	DG		
Raport à nouveau	DH		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	225	
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL (I)	DL	2 910	4 185
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) E1	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	227	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 397	4 073
Dettes fiscales et sociales	DY	2 037	728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
(Compte de régularisation)	EB		
Produits constatés d'avance (4)	EC	7 661	4 798
TOTAL (IV)	ED		
Écarts de conversion passif (V)	EE	10 570	8 983
TOTAL GENERAL (I à V)			
RENVOIS			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
Écart de réévaluation libre	1D		
(3) Réserve de réévaluation (1978)	1E		
(4) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF		
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(6) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Désignation de l'entreprise : ABS

Arrêté des calculs 31/12/2023

		Exercice N			Exercice N-1
		France 1	Exportation et Intracommu. 2	Total 3	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises	FA		FB	FC	
Production vendue : biens	FD		FE	FF	
: services	FG	7 907	FH	FI	7 907
Chiffres d'affaires nets	FJ	7 907	FK	FL	7 907
Production stockée				FM	
Production immobilisée				FN	
Subventions d'exploitation				FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				FP	
Autres produits (1) (11)				FQ	1
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 7 908
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	1 776
Variation de stock (marchandises)				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	859
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV	
Autres achats et charges externes (2) (8 bis)				FW	5 046
Impôts, taxes et versements assimilés				FX	
Salaires et traitements				FY	
Charges sociales (10)				FZ	
DOTATIONS	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			GA	
	: dotations aux provisions			GB	
D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)				GE	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 7 683
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 225
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée				GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré				GI	
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations (5)				GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
Différences positives de change				GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIERES					
Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	
Intérêts et charges assimilés (8)				GR	
Différences négatives de change				GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 225

Désignation de l'entreprise : ABS

		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	7 908	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	7 683	
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	225	

RENOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont : - produits de locations immobilières	HY		
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont : - Crédit-bail mobilier	HP		
- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont redevances concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(8) Dont transfert de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (12)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotis. complém. pensio. facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs